

## COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2009

**PRESENTS** : Gérard LECLERC, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Christophe ROYNARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

**EXCUSES** : Jean-Paul BOURDEILLE, Jean-Michel ABELLARD

**ABSENTS** : Jean-Maurice ABELARD

**POUVOIR** : de Jean-Michel ABELLARD à Jean-Claude MARIVAIN, de Jean-Paul BOURDEILLE à Maria LOPES

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-Marc DUPUIS

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité.

### INTERVENTION DE PIERRE-MARIE ROBIN

Pierre-Marie ROBIN, directeur du Centre Social de Chemillé et co-gérant d'Energies Partagées, explique le fonctionnement de ce groupement de personnes.

### DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Mr le Maire indique qu'il a répondu à un questionnaire réalisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de M&L (SDIS) concernant l'implantation de défibrillateurs cardiaques afin de permettre l'amélioration de la prise en charge des accidents cardio-vasculaires avant l'arrivée des secours. Le conseil Municipal accepte de se doter d'un défibrillateur entièrement automatique qui sera placé en fronton de mairie. Celui-ci sera pris en charge financièrement par le SDIS. Le Conseil Municipal accepte aussi de prendre en charge l'installation et le raccordement électrique de l'appareil mis à disposition par le SDIS. Les interlocuteurs auprès du SDIS pour la mise en oeuvre et le suivi de la formation qui assureront la gestion technique du matériel en lien avec le centre de secours de rattachement seront désignés lors du prochain conseil municipal. Le SDIS et la commune vont établir une convention de partenariat et de coopération fixant l'ensemble des règles de fonctionnement de ce dispositif et les conditions de mise en oeuvre.

### AMENAGEMENT ABORDS DE LA MAIRIE

Mr le Maire rappelle qu'il devient urgent que les abords de la mairie soient fermés. Ces travaux devront être réalisés dès Septembre prochain avec la pose de potelets.

### BANQUE ALIMENTAIRE

Mr le Maire fait la lecture du courrier reçu du C.C.A.S. de Chemillé (réunion du 8/6/2009) concernant les plannings de la collecte pour la banque alimentaire. Lors de cette réunion il a été proposé que toutes les communes de la CCRC puissent s'inscrire pour 2 dates sur le planning. Il y aurait besoin de 3 personnes pour la préparation des colis le matin de 9 h 30 à 11 h puis 2 personnes sont nécessaires l'après-midi de 15 h 30 à 16 h 30. Florence DUBUC et Christophe ROYNARD se proposent pour le 24/09/2009 de 9 h 30 à 11 h.

### PEINTURE VOIRIE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au devis de peinture (signalisation horizontale) de la sté MARQUALIGNE de Gétigné. Le montant de ce devis s'élève à **284,50 € H.T.** Les travaux seront réalisés en Septembre 2009.

### PROJET CIRCUIT VELO INTERCOMMUNAL

Quelques membres de la commission environnement et 2 bénévoles sont allés repérés les chemins qui pourraient être inscrits dans le projet de circuit de vélo intercommunal. Mr le Maire remet à chaque élu le plan proposé par la commission travaux de la CCRC. Dossier à suivre car certaines liaisons auront besoin d'un aménagement.

### SALLE ST CLEMENT

L'entreprise FROGER CONSTRUCTION de Melay va réaliser un devis concernant les travaux d'évacuation des eaux usées de la salle St Clément.

### ASSAINISSEMENT DU PLESSIS

L'entreprise BRANCHEREAU suit le dossier d'appel d'offres pour les travaux de l'assainissement du Plessis. Ceux-ci devront lui être remis au plus tard le 24/07/2009.

### MURS EGLISE

L'enduit du mur de la place de l'Eglise sera réalisé prochainement par l'entreprise FROGER.

### **PARTICIPATION DES COMMUNES VOISINES POUR ENFANTS SCOLARISES A COSSE D'ANJOU**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que des enfants venant des communes extérieures fréquenteront l'école de Cossé d'Anjou à la rentrée scolaire de Septembre 2009. Après délibération, le Conseil Municipal a décidé une augmentation à la participation des communes voisines à 2 % et fixe le montant :

**982,77 €** enfant en maternelle

**262,45 €** enfant en primaire

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Marie-Claude BELLANGER, employée en contrat à durée déterminée, voit son contrat renouvelé (Septembre 2009 à Août 2010). En plus du ménage de l'école le mercredi, elle assurera aussi le ménage de la salle St Clément 4 h par mois.

### **PORTAGE REPAS A DOMICILE**

A compter du 3 Août 2009, les repas destinés au portage à domicile seront préparés à la maison de retraite de Chemillé.

Prix de repas facturé aux bénéficiaires **5,50 €**

Frais de portage **0,85 €**

Montant du repas facturé aux bénéficiaires  
par la mairie de Cossé d'Anjou **6,35 €**

### **VOIRIE**

Les travaux de goudronnage Pain-Bénit/La Jolinière seront réalisés au début du 3ème trimestre 2009.

### **INSTALLATION JEUX**

Une demande a été reçue en mairie concernant l'installation de jeux pour les adolescents dans le bourg. A suivre par la commission "aménagement du bourg".

### **JEUX COUR DE L'ECOLE**

Une proposition d'achat de jeux pour la cour de l'école a été faite. Dossier à suivre.

### **FOYER DES JEUNES**

Par sécurité, la commission "bâtiments" a décidé de fermer le foyer des jeunes, le sol risquant de s'effondrer.

### **SALLE ST CLEMENT**

Il convient de se renseigner sur le prix d'une chambre froide pour remplacer les frigos de la salle St Clément.

### **PLAN NUMERIQUE ECOLE**

Le dossier de candidature au plan "Ecoles Numériques Rurales" déposé par l'école du Bocage auprès de l'Inspection Académique a été validé. Dans ce cadre, une subvention d'un montant total de **9 000 €** a été accordée à la mairie.

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 14 Septembre 2009 à 20 h à la mairie.